

Centre de formation Auto-Moto-Scooter



www.auto-ecole-taysse.com

Driving School T@ysse FC

GRADIGNAN

Centre commercial de Laurenzanne
-Face à la Mairie-

05 56 75 04 80

ACCUEIL ET SEANCES DE CODE

GRADIGNAN

Le lundi de 14h à 19h

Du mardi au vendredi de 13h à 19h

Le samedi de 11h à 13h et de 14h à 18h

VILLENAVE D'ORNON

Le lundi au vendredi de 14h à 19h

Le samedi de 15h à 18h

VILLENAVE D'ORNON

529 Route de Toulouse
À 200 m du lycée Vaclav Havel

05 56 75 23 57



Retrouvez-nous sur Facebook ! : [TAYSSE FC](https://www.facebook.com/TAYSSE.FC)

Et sur notre site internet ! : www.auto-ecole-taysse.com

PERMIS AM OPTION CYCLO

Pour conduire un cyclomoteur cylindrée de 50cm³ maxi ou d'une puissance de 4kW maxi.

7 heures de leçon de conduite (minimum obligatoire)

- 4 h hors circulation
- 2 h en circulation
- 1 h formation théorique et sensibilisation aux risques
- Frais pour la demande de titre du permis de conduire après la formation sur « ants »

220 €

30 €

Tout est à régler à la prise de rdv



AUTRES PRESTATIONS :

- Heure de conduite supplémentaire (cours collectif) : 27 €

DOCUMENTS A FOURNIR :

- Une pièce d'identité recto-verso en cours de validité
- E- Photo (4 photos numérique valable 6 mois) voir modèle ci dessus
- De 17 ans à 25 ans la journée de l'armée, JDC /attestation provisoire en instance de convocation/attestation d'exemption (contacter le 05.57.85.10.12 pour les obtenir)
- Justificatif de domicile à votre nom ou le nom de la personne qui justifiera être votre hébergeant :
(1^{ère} feuille de l'avis d'imposition ou de non imposition, ou quittance de loyer non-manuscrite, ou facture de moins de 6 mois (tel fixe ou mobile/gaz/électricité/eau)
- Une pièce d'identité recto-verso en cours de validité du représentant légal
- Livret de famille (pages des parents et de l'enfant concerné par le permis)
- Pièce d'identité recto-verso en cours de validité de l'hébergeant qui figure sur le justificatif de domicile
- Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant qui figure sur le justificatif de domicile datée et signée de l'hébergeant et de l'hébergé.
- ASSR 2^{ème} niveau

CONDITIONS :

- Vous avez 14 ans : Détention du permis de conduire catégorie AM obligatoire
- Vous êtes né après 1987 : Vous pouvez conduire un cyclo si vous êtes titulaire :
 - Permis de conduire ou
 - Brevet de Sécurité Routière ou
 - Un titre reconnu équivalent délivré par un état de l'UE ou de l'EEE
- Vous êtes né avant le 31 décembre 1987 : Vous pouvez conduire un cyclo ou une voiturette sans formalités particulières que vous soyez titulaire ou non du permis de conduire.

REFORME 2016	PERMIS	AGE	FORMATION	VEHICULE
	AM	Dès 14 ans et +	7 heures de formation	50 cm ³
	A1	Dès 16 ans et +	Code valable ou à repasser + 20 heures de formation (minimum obligatoire)	Motos, scooter et tricycles 125 cm ³ Puissance ≤ 11 kW (=14,9 CV)
	A2	Dès 18 ans	Code valable ou à repasser + 20 heures de formation (minimum obligatoire)	Motos 400 / 600 cm ³ Puissance ≤ 35 kW (47,5 CV)
	A	Après 2 ans de permis A2	Formation de 7 h pour accéder à toutes les cylindrées pour les A2 à partir de 2 ans de permis A2 .	Motos toutes cylindrées

www.auto-ecole-taysse.com

auto-moto-école
Taysse F.C

C.C. Laurenzanne
face Mairie
33170 Gradignan

529 rte de Toulouse
Pont de la Maye-face lycée Vaclav Havel
33140 Villenave d'Ornon

05 56 75 04 80

05 56 75 23 57